



SOFIMAC PARTNERS accompagne CEIL-IN dans son développement

Publié le [20 janvier 2012](#)

SOFIMAC PARTNERS, via les véhicules d'investissement FCPR JEREMIE INNOVATION 1 et SOFIMAC SA, a participé au renforcement des fonds propres de la société CEIL-IN aux côtés d'investisseurs privés pour un montant total d'1 M€

Basée à Saint-Germain Laprade (43) et créée en 2010 par M. Fabrice LIOGIER, CEIL-IN est spécialisée dans la conception et la fabrication de solutions innovantes en matière de faux plafonds et parements muraux. Disposant du statut de Jeune Entreprise Innovante, CEIL-IN a mis au point un nouveau système de fixation qui assure non seulement une installation rapide et modulable des dalles de faux plafonds mais surtout un aspect visuel très qualitatif en venant masquer les ossatures métalliques de fixation. La solution développée permet ainsi d'intégrer une gamme d'habillage multi-matériaux (bois, alu, corian...) et technique (Chauffage, VMC, luminaires...) répondant au plus grand nombre des besoins architecturaux, tant sur les chantiers neufs qu'en rénovation.

La levée de fonds doit permettre à l'entreprise d'assurer l'industrialisation et la commercialisation de son innovation.

Le chiffre d'affaires escompté à 4 ans avoisine les 10 M€

L'avis du Président, M. Fabrice LIOGIER : «Pour le démarrage de cette activité à très fort potentiel, l'ouverture de notre capital à un investisseur nous a semblé très vite une évidence, le rapprochement entre CEIL-IN et SOFIMAC PARTNERS nous donne les moyens de nos ambitions ».

A propos de SOFIMAC PARTNERS :

SOFIMAC PARTNERS est une société de gestion indépendante agréée depuis 1999 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le groupe SOFIMAC PARTNERS dispose de 35 ans d'expertise dans l'accompagnement des entreprises non cotées. SOFIMAC PARTNERS gère 200 M€ d'actifs, à travers différents véhicules d'investissements tels que des FCPR, FCPI, FIP, SCR couvrant l'ensemble des métiers du capital investissement de proximité : amorçage, capital-risque, capital développement, transmission et recomposition du capital, retournement.

Le fonds JEREMIE Innovation 1 s'inscrit dans le cadre du programme JEREMIE Auvergne, dispositif financé par la Commission Européenne (18 millions d'euros FEDER) et le Conseil régional (7,2 millions d'euros). Ses objectifs sont de faciliter l'apport en fonds propres aux entreprises par des organismes de financement intermédiaires. L'Auvergne est une des premières régions en France, à mettre en oeuvre ce dispositif.

Une de ces structures de financement intermédiaire est le fonds JEREMIE INNOVATION 1, doté de 14,45 millions d'euros, élément constitutif du volet soutien à l'innovation de la politique d'investissement de l'Initiative. Il est géré par la société de gestion SOFIMAC Partners, ayant été sélectionnée sur base d'un appel à manifestation d'intérêt. Les entreprises cibles sont des sociétés innovantes (quel que soit le secteur d'activité : santé, technologies de l'ingénieur, informatique et télécommunications, environnement, énergie et matériaux nouveaux...) en région Auvergne et en phase d'amorçage ou de démarrage.

SOFIMAC PARTNERS : M. Yan TRICHARD et M. Yoann RIBAY.

CEIL-IN : M. Fabrice LIOGIER.

Avocat Investisseur : M. DE LAMAZE.

Avocat société : M. ROIRON (CJA).